

Une naissance, un arbre

La municipalité reconduit cette année l'opération « une naissance, un arbre » qui consiste à planter un arbre pour chaque enfant né dans l'année et résidant sur la commune. Aussi ce sont plus de 20 arbres qui vont être plantés cet hiver, pour grandir comme leurs parrains et marraines et embellir notre environnement au fil des saisons.

Geste symbolique fort, cette opération s'inscrit dans la campagne « Un arbre pour le climat ! » lancée à l'occasion de la COP21. La commune de Salleboeuf entend ainsi étoffer son patrimoine végétal, se mobiliser contre les dérèglements climatiques et préserver la biodiversité. L'arbre joue en effet un rôle capital dans la vie de l'homme : il aide à garantir un air respirable en captant le carbone, une eau potable, des sols fertiles et un climat stable. Il est donc essentiel pour l'avenir de nos enfants.

Cette année, nous planterons des charmes, chênes verts, chênes rouges, châtaigniers, noyers communs et cognassiers et célébrerons l'événement avec les parents et leurs enfants lors de la fête des jardins, le 9 avril 2016.



Une naissance, un arbre : enfants nés en 2014

Collecte solidaire de stylos usagés

Les 14941 instruments d'écriture usagés expédiés à TerraCycle en deux ans nous ont permis de gagner des points qui ont été convertis en euros. Aussi l'association des Clowns Stéthoscopes vient de recevoir un don de 298,82 euros grâce à votre geste éco-responsable et solidaire !

Merci de continuer à apporter vos stylos usagés à la mairie ou à l'école de Salleboeuf.

Cette opération est soutenue par les huit communes de la communauté de communes des Coteaux Bordelais.

Pour connaître les instruments d'écriture acceptés : www.salleboeuf.fr, rubrique « Environnement / actions éco-citoyennes ».

12 foyers ont relevé le défi !

Douze foyers issus du territoire communautaire, dont 3 foyers salleboeuvois, ont participé à l'opération menée par la communauté de communes Les Coteaux Bordelais et le SEMOCTOM.

Pendant six semaines, ils ont pesé leurs sacs de déchets et de recyclables (verre, plastique, métal ...), renseigné un questionnaire et mis en place des actions visant à réduire leur production de déchets.

Suite à l'analyse des données, le SEMOCTOM nous informe que l'opération a permis à certains foyers de réduire leur volume de déchets de près de 30% ne serait-ce qu'en utilisant un composteur ou adoptant des poules. D'autres foyers, déjà vertueux, ont cependant encore réussi à améliorer leurs pratiques. Les gestes les plus efficaces : éviter les produits suremballés, acheter en vrac, apposer un stop-pub sur sa boîte aux lettres, cuisiner maison, mieux gérer son réfrigérateur, broyer et composter ses déchets verts ...

A l'issue de l'opération, le SEMOCTOM a remis à tous les foyers volontaires un panier AMAP (fruits, légumes, vin) afin de les remercier pour leur collaboration.



Photo : Francis Gérard

Téléthon 2015

Vendredi 4 décembre

Vente de gâteaux & accessoires Téléthon par le Tennis Club et Espace Danse : devant l'école à 16h et au marché.

Samedi 5 décembre

Zumba pour tous avec Jérôme Marnat : salle de spectacle de 10h à 10h45 et de 11h à 11h45.

Jeux proposés par le conseil municipal des jeunes : hall du foyer rural de 10h à 12h.

Vente de boissons et gâteaux par Reflets de Salleboeuf : hall du foyer rural de 10h à 12h.

Spectacle « Contes des 1001 mélodies » proposé par Cécile Cochelin et Yanpeng Lui : médiathèque à 11h

Loto du Comité des Fêtes : salle de spectacles à 21h

Lundi 7 décembre

Tombola organisée par le Club des Amis : salle des amis à 14h.



Notre église

Illuminations dans nos villages et dans nos maisons, joie dans nos cœurs : c'est Noël !

Préparons-nous à fêter ensemble et en famille, cet évènement chrétien, symbole de paix, de lumière et de joie.

Horaires décembre :

- messe tous les mardis à 9h
- prière pour les défunts lundi 14/2 à 14h30
- vêpres : dimanches 6 et 20/12 à 18h30

Messes :

- dimanches 13 et 27/12 à 9h15

Messes de Noël :

- jeudi 24 décembre : 18h à Tresses, 19h à Fargues et 20h30 à Tresses
- vendredi 25 décembre : 10h45 à Tresses

Informations complémentaires :

- à la porte de l'église
- sur notre site : www.paroissetresses.fr

La mission locale des Hauts de Garonne

La mission locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, dans leur insertion sociale et professionnelle depuis plus de 30 ans sur le territoire des Hauts de Garonne. Afin de limiter les éventuels problèmes de mobilité et de se rapprocher de son public, elle a mis en place, au fil des années, 7 antennes et près de 14 permanences sur son territoire. C'est dans ce cadre que, deux demi-journées par mois, Emilie ASTIER tient une permanence de la mission locale des Hauts de Garonne au Point Accueil Jeunes de Salleboeuf, le mardi de 14 h à 17 h, pour accueillir, à la demande, la cinquantaine de jeunes suivis sur la commune.

Les entretiens individuels ont lieu sur rendez-vous, à prendre auprès du siège de Cenon au 05 57 77 31 00. Ils permettent aux jeunes de la commune de définir et valider leur projet professionnel avec une conseillère en insertion. Ils peuvent aussi faire le point sur leur situation, leurs besoins en terme d'orientation, formation, loisirs, logement, santé, mobilité ou emploi et bénéficier de stages courts en entreprise pour découvrir des métiers et des secteurs d'activités porteurs.

Deux outils sont aussi à leur disposition pour les tenir informés des actualités de la structure, un site Internet (www.lamissionlocale.com) sur lequel ils trouveront des informations utiles sur les mesures les concernant ainsi que les offres d'emploi proposées et une page Facebook (www.facebook.com/MLHautsdeGaronne) leur annonçant les forums, ateliers, visites d'entreprises et autres actions à venir.

Reflets de Salleboeuf a quelque chose à vous conter...

D'autres Salleboeuf

Si notre village est la seule commune à porter le nom de Salleboeuf, d'autres lieux sont orthographiés de la même façon ou sous une forme proche. En effet, l'on retrouve l'appellation « Salleboeuf » en région de langue d'Oc et le vocable « Salbeuf » en région de langue d'Oil.

Les lieux orthographiés « Salleboeuf »

Le plus proche se situe dans la commune de Cumont près d'Aubeterre en Dordogne. L'hôtel de Salleboeuf était une maison forte située au bord de la Dronne. Il participait à un dispositif de défense d'un gué et d'un moulin notamment aux moments de la guerre de cent ans et des guerres de religions.

Dans le Gers, un hameau de la commune de Ségoufielle (près de L'Isle Jourdain) se nomme Salleboeuf.

Toujours dans le Gers, c'est un ruisseau qui passe à Lectoure et s'appelle « Le Salleboeuf ». Celui-ci est un affluent de l'Auroué, rivière qui se jette dans la Garonne près d'Agen.

Les lieux orthographiés « Salbeuf », on les retrouve dans les Deux-Sèvres.

Un moulin et une seigneurie qui étaient indépendants l'un de l'autre sont signalés depuis 1480 sur ce qui est aujourd'hui la commune de Sciecq au nord de Niort. Le moulin existe encore, la seigneurie a disparu.

D'autre part, dans la commune de St Pierre des Echaubronnes, une rue porte le nom de Salbeuf. Un ruisseau passant par ce village s'appelle « Salbeuf ». Il se déverse dans la rivière « Moine » qui traverse le lac du Verdon et la ville de Cholet avant d'aller alimenter la Sèvre Nantaise elle-même affluent de la Loire.

Sources :

(1)-Bulletin SHAP tome XXXV (1908) pp 183-197. (2)- Cartes France.fr. (3)- Annuairemairie.fr. (4)- SCIECQ Essai historique par l'abbé Alph. Suire. (5)- Site et plan de la mairie de St Pierre des Echaubronnes.

Loto du Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes vous attend nombreux pour son prochain loto samedi 5 décembre à la salle de spectacle, à 21h.

40 super lots à gagner dont un bon d'achats de 250 euros, un bon d'achat de 100 euros, plusieurs de 50 euros, 4 jambons, bourriches, lots de viandes, le caddie plein etc...

Buvette et pâtisserie sur place.

Xcross des 3 châteaux

3^{ème} édition le samedi 12 décembre.

Etes-vous prêts ?

Dame nature a gâté notre commune ! Que diriez-vous de le découvrir dans le cadre de l'événement sportif organisé par l'association Raid' N Trail pour la 3^{ème} année consécutive le samedi 12 prochain.



En effet, c'est entourés de leur équipe de bénévoles que Karine SANSON championne de France de VTT et Pascal MOUCHAGUE, tous deux sportifs de haut niveau, ont préparé un programme sportif, festif et convivial pour ce nouveau rendez-vous.

Grâce à la confiance renouvelée des propriétaires des parcelles traversées, au soutien de leurs principaux partenaires : les châteaux

Pey La Tour, Lafite Monteil, Lalande Labatut, la commune de Salleboeuf, et bien d'autres, que plusieurs épreuves seront proposées aux participants.

Deux belles nouveautés cette année

- Randonneurs, à vos bâtons ! Découverte du patrimoine de la commune à travers une randonnée culturelle et dégustative. C'est avec un petit fascicule historique remis avant le départ que les participants se lanceront pour 8 km.

- Sportifs, cette épreuve est faite pour vous ! Stratégie, dynamisme et endurance : autant de mots qui peuvent qualifier l'Xcross Eliminator, grande nouveauté de cette année. Il s'agit d'une épreuve de vitesse sur un parcours accidenté de 400m parsemé d'obstacles qui se dispute par poule de 6. Le principe est de garder les 3 premiers de chaque série pour composer un tableau excellence, et les 3 derniers dans un tableau consolante. Ensuite ne seront gardés pour les tours suivants que les 3 premiers de chaque course.

- Trailers, affûtez-vous ! Découverte de sites naturels, sauvages, bois, chemins, vignes, lac à travers les deux courses Xcross 7 km et Xcross 14 km. Immersion totale dans la nature garantie.

A noter

Les plus jeunes n'ont pas été oubliés avec l'organisation d'un mini trail d'environ 400 mètres dans le cadre de la course familles. De plus, Christophe Bassons, ancien champion cycliste du Tour de France a répondu présent à l'invitation pour ouvrir le 14 km en VTT. Karima Medjedhed, championne olympique de judo à Athènes dans la catégorie handisport nous honorerait aussi de sa présence.

Cette année encore...

L'Xcross des 3 châteaux est une manifestation solidaire ! Un euro sur les inscriptions trail sera reversé à l'association Alice et Vous. Alice, petite fille de 4 ans, est polyhandicapée et vit à Salleboeuf. Sa situation et les difficultés que ses parents rencontrent au quotidien ont ému la présidente de l'association Raid'N Trail ainsi que les membres organisateurs de l'Xcross.

Unaniment, il a été décidé de renouveler un soutien à Alice et à sa famille.

L'Xcross, manifestation éco-responsable !

Attentive à la protection de l'environnement, Raid'N Trail a sollicité la mairie et le SEMOCTOM. Ainsi des bacs de tri sélectif seront à disposition sur le site de la course; aucun déchet ne devra être jeté au sol... De plus, des écocup biodégradables achetés auprès de la société Unikeko seront à disposition des sportifs sur chaque point de ravitaillement.

Challenge de la belette bleue !

Distinguez-vous en remportant peut-être un Run d'Or. Il vous suffit de participer à deux courses : le Téléthon de Bouliac le 5 décembre et l'Xcross, grâce auxquels vous cumulerez des points. Un classement "court" sur les distances de 7 km (Xcross des 3 châteaux) et de 10 km (trail du Téléthon de Bouliac), un classement "long" sur les distances de 14 km (Xcross des 3 châteaux) et de 18km (trail du Téléthon de Bouliac).

Remise des prix organisée lors de la cérémonie des Runs d'Or à Bouliac fin janvier 2016 ! Ces deux courses seront encore l'occasion de faire deux bonnes actions !

Infos pratiques

Départ courses - niveau salle de spectacle

- randonnée culturelle et dégustative : départ 10 h
 - Xcross Eliminator (site chais château Pey La Tour) : départ 11 h
 - course familles : départ 13h45 (environ 400 mètres, 1 ou 2 boucles – enfants nés entre 2003 entre 2008).
 - 14 km (junior espoirs seniors vétérans) : départ 14 h 30
 - 7 km (cadets juniors espoirs seniors vétérans) : départ 15 h
- Pour toutes informations complémentaires : Facebook Xcross ou raidntrail.com

Pour un accueil de qualité : inscriptions le jour de la course (salle de spectacle) uniquement marcheurs à partir de 9h, enfants à partir de 12h30 ; remise des dossards du 7 km et 14 km à partir de 13h également dans la salle de spectacle. Inscription possible par courrier avant le 5 décembre - chez Mr Farjot - 80 route de Bergerac 33750 Camarsac ou en ligne avant le 8 décembre minuit sur www.courir33.fr

Lot remis à chaque participant des courses du 7 km et du 14 km au retrait des dossards.

Tous les enfants seront récompensés et recevront un goûter.

Garbure et bière offertes à l'arrivée à chaque participant, randonneurs compris, contre un bon (remis avant les courses) en échange du dossard.

La remise des récompenses (lots, bons d'achat, trophées...) s'organisera au fur et à mesure de l'arrivée des épreuves.



Agenda

Vendredi 4 et samedi 5 décembre
Téléthon 2015

Samedi 12 décembre
Xcross des 3 châteaux
3^{ème} édition

En décembre à la médiathèque

Projection partagée

Mardi 1^{er} décembre à 14h

Projection d'un film

A la médiathèque, ado/adulte, sans inscription, gratuit

Panier à histoires

Mercredi 2 décembre entre 11h et 12h

Pour ceux qui aiment écouter des histoires

A la médiathèque, pour les enfants, sans inscription, gratuit

De l'encre sur l'écran

Samedi 5 décembre de 11h à 12h30

Les adaptations d'oeuvres littéraires au cinéma. Rencontre animée par Arnaud Parant, Au Bistrot Café Y vino, ado/adulte, sans inscription, gratuit.

Entre les lignes

Mardi 08 décembre de 18h à 19h30

échanges autour de vos lectures à la médiathèque, ouvert à tous

Formations informatique

Mardi 8 décembre de 14h à 15h30

Les bases de la retouche photo avec Picasa

Chatterbox

Samedis 12 et 19 décembre de 11h à 12h

échanges en anglais, animés par Michel HUMBERT et Nigel HAWKES, à la médiathèque, ado/adulte, sans inscription

Méga découverte : club des jeunes

Échanges autour de livres, musique, films, jeux vidéo etc.

Mercredi 16 décembre de 17h à 18h

Ouvert à tous les jeunes de 10 à 15 ans, sans inscription, gratuit

Fermeture

Pendant les vacances de Noël la médiathèque sera fermée du 24 décembre 2015 au 4 janvier 2016 inclus.

Stop-pub

Nous tenons des autocollants stop-pub à votre disposition en mairie.

Le simple geste d'apposer cet autocollant sur sa boîte aux lettres permet d'éviter 20 kg par an et par habitant de déchets papiers, journaux, magazines et revues en moyenne. Sur notre commune, le SEMOCTOM a évalué qu'une boîte aux lettres sans stop-pub reçoit 1,4 kg de prospectus publicitaires non adressés par semaine!

Pas de collecte SEMOCTOM les jours fériés

Le SEMOCTOM tient à vous informer qu'il n'y aura pas de collecte d'ordures ménagères sur Salleboeuf les vendredi 25 décembre 2015 et vendredi 1er janvier 2016. Une collecte de remplacement aura lieu le lundi 27 décembre 2015 et le lundi 4 janvier 2016 sur les secteurs concernés. Les horaires habituels ne pouvant pas être respectés, les bacs devront impérativement être sortis la veille au soir.

Fête de Noël

le mardi 15 décembre 2015

La municipalité convie tous les enfants en bas âge, les élèves de l'école de Salleboeuf ainsi que les enfants de la structure multi-accueil Capucine à **un spectacle « Le Palais Mystérieux » présenté par la compagnie Abac'Art, à 10h à la salle de spectacles.**



Il sera suivi du traditionnel repas de fin d'année à 12h00 au restaurant scolaire et de la visite du Père Noël à l'école.

Broyat

Nous tenons du broyat à votre disposition, sur rendez-vous en mairie 05 56 21 21 33.

Utilisation : dans le composteur, au pied des arbustes, dans les massifs pour protéger les plantes du froid l'hiver.

Pharmacies de garde les dimanches et jours fériés



06/12 : pharmacie Entre-deux-Mers à Créon ;
13/12 : pharmacie Perret-Yung à Camblandes ;
20/12 : pharmacie du Coteau à Latresne ;
25/12 : pharmacie Rigou à Saint Caprais ;
27/12 : pharmacie Pichon à Salleboeuf ;
01/01/2016 : pharmacie Sous-Lalet à Cénac.

Ne jetez pas vos médicaments à la poubelle !

En rapportant à la pharmacie vos médicaments non utilisés (périmés ou non), vous protégez l'environnement et évitez les accidents domestiques.

Les médicaments collectés seront éliminés proprement, dans le respect des règles environnementales, une fois acheminés vers l'incinérateur partenaire de Cyclamed le plus proche.

Stationnement gênant

Respectons le cheminement des personnes à mobilité réduite et des piétons, ainsi que le travail du facteur et des agents municipaux.

Merci de ne plus vous garer sur les trottoirs ni devant les marches de la salle de spectacles.

Le stationnement sauvage peut gêner la visibilité des automobilistes et ainsi mettre la vie d'autrui en danger.

Aussi vous êtes priés d'utiliser les places de stationnement prévues à cet effet, aussi bien en centre bourg qu'en lotissements.

Note d'information importante

Autorisations d'urbanisme : compétences, instructions et infractions.

Avant tout projet de construction, vous devez obligatoirement vous renseigner auprès de la mairie pour savoir si celui-ci est soumis à une demande d'autorisation d'urbanisme.

Ces demandes d'autorisation d'urbanisme pour la réalisation d'une clôture, d'une piscine, d'un abri de jardin de plus de 5m², de vérandas, ravalement ou modification de façade,

ne valent pas dispense d'autorisation. Qui dit « déclaration préalable » ne veut en aucun cas dire, après dépôt de cet acte administratif en mairie, autorisation. En effet, cela demande de votre part d'attendre l'acceptation du projet avant tout démarrage des travaux.

L'autorité compétente pour délivrer l'autorisation est : Principes (Art. L 422-1) le maire, au nom de la commune, dans les communes dotées d'un P.L.U. ce qui est le cas sur Salleboeuf.

Par ailleurs, **le permis de construire concerne tous les autres travaux**, qu'il s'agisse d'une nouvelle construction ou de la modification d'un édifice existant (ajout d'un garage ou rehaussement de la toiture). Il faut ainsi remettre son dossier complet de demande spécifique, à retirer à la mairie ou à télécharger sur Internet.

Il est indispensable de renseigner les références du terrain, plans du projet indiquant notamment les surfaces, les distances avec les voisins et le recul en rapport à la voirie publique, la situation cadastrale, photos et dessins de l'existant ou de l'environnement où se situe le projet.

A noter que le recours à un architecte pour réaliser votre projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 170 m².

L'ensemble du document du P.L.U. (plan local d'urbanisme) est à votre disposition sur le site internet de Salleboeuf - www.salleboeuf.fr.

Depuis le 1^{er} juillet 2015, les services de l'Etat ne remplissent plus les demandes d'instruction et les délèguent à la mairie. C'est ainsi que notre commune a pris en main cette nouvelle mission en interne pour la plus grande partie des dossiers.

Pour toute demande d'informations et dépôt de permis de construire ou déclaration préalable, adressez-vous en mairie les mardis et jeudis de 15h30 à 18h00 au service urbanisme ou sur simple rendez-vous auprès de monsieur le maire.

Un conseil important : une clôture d'accord, un bornage d'abord ! Cela éviterait des soucis avec le voisinage.

Pour information, le maire doit constater les infractions au code de l'urbanisme et prévenir sans délai le Procureur de la République.

Etant compétent pour délivrer les autorisations d'urbanisme, le maire est tenu de faire dresser un procès verbal de toute infraction d'urbanisme dont il a connaissance. Il doit en adresser copie, sans délai, au Procureur de la République (voir l'infraction concernée aux articles : L.480-1 et L.160-1 du code de l'urbanisme, cu).

Par ailleurs, **toute demande d'autorisation de voirie pour busage de fossés** est à réaliser en mairie avant commencement des travaux et là aussi vous devez attendre, avant de démarrer les travaux, d'obtenir ce document municipal.

